

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 20/12/2016
Reçu en préfecture le 20/12/2016
Affiché le 
ID : 033-253306310-20161220-2016_004_58-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN –MONSEIGNE– PIASECKI MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

Délibération N°2016-04-58: Charte du Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides de la façade Manche, Atlantique, Mer du Nord (RPDZH) animé par le Forum des Marais Atlantiques- Autorisation de signature

Vu le CGCT ;

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés et notamment sa disposition ZH 10 ;

Considérant la nécessité de valoriser les données concernant les zones humides ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article unique. d'autoriser Madame la Présidente à signer de la Charte du Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides de la façade Manche, Atlantique, Mer du Nord.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

La Présidente

Pascale GOT
